



**APVF**

PETITES VILLES  
DE FRANCE

**Association  
des petites villes  
de France**

42, boulevard Raspail  
75007 Paris  
Tél. 0145440083  
[www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)

**Mme Elisabeth Borne**

Première ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

*Paris, le 29 septembre 2022*

*Le Président*

Madame la Première ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir au nom du Bureau de l'Association des petites villes de France, la résolution finale adoptée à l'unanimité par l'ensemble des 500 élus présents en clôture des Assises des petites villes de France qui se sont déroulées à Dinan en Bretagne, les 15 et 16 septembre derniers.

Nos Assises se sont déroulées dans un climat d'inquiétude eu égard à la situation internationale, et à la dégradation de la conjoncture économique qui entraîne, comme vous le savez, des tensions inflationnistes et une explosion des prix de l'énergie qui pénalise tout particulièrement nos budgets locaux.

Beaucoup d'entre nous vont être contraints d'opérer des arbitrages très difficiles qui risquent d'impacter le fonctionnement des services publics locaux, alors que d'autres n'auront d'autre choix que de procéder à des augmentations du seul impôt qui demeure à leur disposition, la taxe foncière.

Vous le savez, les Maires des petites villes souhaitent pleinement contribuer à la transition écologique, dont la mise en œuvre devient une absolue nécessité avec l'aggravation de la crise climatique.

Or, en l'état actuel, tel qu'il nous a été présenté, le projet de loi de finances 2023 ne nous permet pas de répondre pleinement à cet objectif.

Nous comprenons parfaitement les contraintes qui se sont posées au gouvernement pour l'élaboration de ce budget : baisse de la croissance, niveau préoccupant de la dette publique, remontée des taux d'intérêt ...

Mais c'est justement afin de contribuer pleinement au soutien de l'économie locale et de nos entreprises ainsi que pour assurer le bon fonctionnement de nos services publics, que nous souhaitons un soutien plus affirmé de l'Etat à nos collectivités. C'est dans cette optique que nous avons proposé que l'évolution de la DGF pour 2023 soit totalement ou du moins partiellement indexée sur l'inflation.

De même, si nous ne sommes pas hostiles au principe d'une association des collectivités territoriales à la maîtrise de la trajectoire des finances publiques, nous attirons votre attention sur les risques de profonde inégalité dans la part que pourraient porter les collectivités dans le redressement des finances publiques.

Une contribution juste devrait être proportionnelle au poids des collectivités dans la dépense publique. La complexité et la rigidité des mesures contenues sur ce sujet dans la loi de programmation des finances publiques ne contribuent pas à lever nos inquiétudes.

De même, nous ne pouvons que réitérer notre opposition à la suppression de la CVAE, une mesure qui nous paraît en contradiction avec l'objectif souhaité par le gouvernement. Nous voulons participer pleinement à l'objectif de réindustrialisation du pays, et pour ce faire nous avons besoin de ressources financières pour investir dans le but de rendre nos territoires plus attractifs.

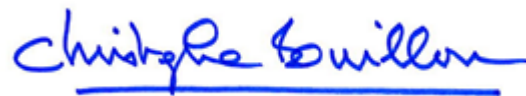
Enfin, il faut bien sûr répondre à l'urgence sociale, écologique et énergétique. A cet égard, l'APVF propose comme d'autres associations d'élus la mise en place d'un bouclier d'urgence énergétique pour les collectivités territoriales afin de permettre à toutes celles qui en ont réellement besoin d'en bénéficier et d'atténuer le poids croissant que fait peser sur les budgets locaux la facture énergétique.

Notre association s'est toujours définie par son caractère exigeant et constructif. C'est plus que jamais l'état d'esprit qui nous anime dans nos relations avec le gouvernement. Les difficultés que rencontrent nombre de collectivités sont très réelles, et j'ai évoqué à ce sujet le risque d'un « blackout territorial » dans de nombreuses petites villes dont la situation financière devient de plus en plus difficile, ce qui aurait pour conséquence de dégrader le service public local dont les premières victimes seront nos concitoyens les plus défavorisés.

Nous n'avons malheureusement pas pu évoquer avec vous tous ces sujets lors de nos Assises de Dinan en raison de vos fortes contraintes d'agenda que nous comprenons parfaitement. C'est pourquoi nous souhaiterions vivement que vous puissiez recevoir une délégation du Bureau de l'APVF afin de vous faire part de nos difficultés et de nos propositions.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous réserverez à ce courrier, je vous prie de croire, Madame la Première ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Annexe : [résolution finale de l'APVF](#)



**Christophe BOUILLON**  
Ancien député de Seine-Maritime  
Maire de Barentin



## Résolution de l'APVF Dinan Assises 2022

Réunis à Dinan en Bretagne, les 15 et 16 septembre 2022, pour les XXIV<sup>e</sup> Assises de l'APVF, **dans un contexte anxiogène** marqué par la guerre en Ukraine, la crise climatique et les tensions inflationnistes, qui ont des **répercussions importantes sur les budgets locaux** et la gestion des collectivités, les Maires des petites villes, représentant 26 millions d'habitants, ont souligné avec force, une fois de plus, la place et **le rôle incontournable des petites villes dans la structuration du pays**. Ces 4 000 communes manifestent leur volonté de ne pas être oubliées dans les projets de réformes en préparation, mais aussi leur volonté ferme de s'impliquer fortement pour relever les défis qui se présentent à notre pays.

Les dernières élections présidentielles et législatives ont été marquées, par **un taux d'abstention alarmant et une triple fracturation** politique, sociologique et territoriale du pays. Une large partie des territoires ruraux, mais aussi des petites villes, a exprimé de l'inquiétude et parfois de la colère, face à un certain sentiment d'abandon.

Oui, il existe bel et bien au côté des territoires en croissance économique et démographique, une « France des oubliés », qui a vécu durement les multiples restructurations et départs des services publics, la désertification médicale et la relégation du fait de l'absence d'alternative à l'automobile. Dans cette période d'envolée des prix de l'énergie et des carburants, ce sujet prend une dimension toute particulière.

Cette situation qui voit coexister une France à deux vitesses est d'autant plus paradoxale que nous assistons depuis la crise sanitaire à **un véritable retour en grâce des petites villes** et collectivités à taille humaine. L'ère du tout-métropole semble désormais derrière nous.

Mais pour conforter ce désir de petites villes, celles-ci, avec les territoires qu'elles animent, doivent désormais faire l'objet d'une attention beaucoup plus soutenue.

L'APVF le réaffirme avec force : **seul le maintien de services publics accessibles à tous et partout est à même de garantir la cohésion sociale du pays**. Les Maires alertent : face aux risques encourus par ces-derniers, pour la première fois, **le risque d'un « blackout territorial » existe**.

L'APVF appelle donc à renouer avec une politique d'aménagement et de cohésion des territoires beaucoup plus ambitieuse et à un changement de braquet des politiques publiques les concernant.

**Ce rééquilibrage territorial** que nous appelons de nos vœux ne pourra se faire qu'en prenant en compte les grands défis, qui ne sont plus ceux de demain, mais qui sont immédiatement devant nous : la transition écologique, la transition énergétique, la transition démographique, qui nécessitent une bien meilleure préparation de nos collectivités.

Sur toutes ces questions, comme ils l'ont démontré pendant la crise sanitaire, **les Maires des petites villes sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités**. Mais leur implication ne sera possible que si **un contrat de confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales** est enfin mis en œuvre. Cela suppose certaines conditions.

## **Il y a urgence à prendre des mesures immédiates face à l'explosion des cours de l'énergie et à accompagner de façon soutenue la transition écologique**

**L'APVF est la première association d'élus à avoir alerté sur les effets de la hausse inédite des prix de l'énergie**, dès le mois de janvier 2022, avant le conflit ukrainien. Les Maires des Petites Villes approuvent la prolongation du bouclier tarifaire pour les particuliers, mais regrettent d'avoir été, une fois de plus, oubliés. L'APVF propose de rétablir de façon provisoire des tarifs régulés pour les collectivités afin de faire face à l'augmentation inédite des factures énergétiques.

**Rappelant la nécessité de mesures structurelles, les collectivités n'ont pas attendu pour prendre toute leur part à la mise en place de politiques de sobriété énergétique**. Toutefois, il ne faudrait pas ignorer l'impact que les prix du gaz et de l'électricité font peser sur les budgets locaux et les capacités d'investissement. Cet impératif doit être mené de front avec la préservation des services publics à destination des habitants des petites villes.

La mise en place d'un « fonds vert » doté d'1,5 Md € pour agir à la fois sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur l'adaptation au changement climatique est un signal positif, mais pas à la hauteur des enjeux. Pour cela, **l'APVF demande que le fonds vert soit fléché sur des investissements spécifiques et financé exclusivement par de « l'argent frais »** pour ne pas affaiblir les autres programmes existants, notamment le programme Petites Villes de Demain.

De même, alors que les prix de l'essence atteignent des sommets, les Maires des petites villes appellent à soutenir les solutions alternatives au recours à l'automobile. Il est ainsi essentiel de préserver et promouvoir les petites lignes ferroviaires et les transports collectifs du quotidien. A ce titre, l'APVF s'opposera à toute réduction temporaire de la circulation de ces trains au cours de l'hiver prochain.

## **Il y a urgence à opérer un changement de braquet et de méthode des politiques publiques en direction des petites villes**

Si les petites villes sont désirables, il faut désormais qu'elles soient à la hauteur des sentiments qu'elles inspirent. L'APVF identifie trois axes prioritaires de politiques publiques à mener plus loin et plus fort pour y parvenir : la revitalisation, l'offre de soins et le logement.

L'APVF saisit l'opportunité de cette résolution pour attirer l'attention sur le nécessaire accompagnement des Maires pour accomplir l'objectif de zéro artificialisation nette.

*Donner une ambition nouvelle aux programmes de revitalisation*

L'APVF, qui est à l'initiative du programme Petites Villes de Demain, et qui a salué sa mise en place, demande une accélération et une prolongation du programme au-delà de 2026, afin que l'effort de revitalisation puisse s'inscrire dans la durée. Après les études d'ingénierie, soutenues par l'Etat et d'autres acteurs comme la Banque des Territoires, le programme entre dans sa phase opérationnelle. **L'APVF appelle à définir conjointement avec l'ANCT le niveau d'ambition de Petites Villes de Demain pour les prochaines années** en matière de qualité de vie, de transition écologique et de renforcement des centralités des petites villes, tout en préservant **la liberté d'initiative des Maires. Cela ne pourra se faire sans un approfondissement du programme qui passe par un soutien accru et pluriannuel de l'Etat à l'investissement.**

Il convient par ailleurs **d'enrichir le programme Petites Villes de Demain**, afin qu'il réponde aux priorités des Maires. L'APVF appelle ainsi à adjoindre un **volet « industrie »** au programme, tant ce secteur d'activité apparaît vital au dynamisme économique des petites villes mais également à la prospérité du pays : 70% des emplois industriels se situent dans des villes de moins de 20 000 habitants.

De même, afin de préparer la transition démographique et le vieillissement de la population, il convient de lancer **dans le cadre du volet « bien vieillir » du programme Petites Villes de Demain, une vaste politique d'adaptation des logements** au vieillissement, comme le recommande le rapport Broussy.

*Face à la désertification médicale, l'Etat doit enfin prendre des mesures courageuses*

Les changements de braquet des politiques publiques en direction des petites villes doivent également concerner l'offre de soins. **La crise sanitaire a mis en évidence la carence et les failles de notre système de santé hypercentralisé**, fondé sur une simple logique comptable et financière. La désertification médicale est désormais une réalité sur tout le territoire et en particulier dans nos petites villes. La multiplication des fermetures des services d'urgences au cours de l'été est un signal d'alarme supplémentaire.

L'heure n'est donc plus aux demi-mesures mais à des politiques courageuses et audacieuses. C'est pourquoi **l'APVF réitère très fortement sa demande d'un système de régulation de l'installation des jeunes médecins, via la mise en place d'un conventionnement sélectif temporaire.** En outre, un renforcement des compétences attribuées aux professions paramédicales est impératif pour faire face à cette situation critique.

De même, **l'APVF demande à nouveau un renforcement du rôle des hôpitaux de proximité** dans une logique de complémentarité avec les grosses structures hospitalières et en revenant sur la tarification à l'acte.

*Logement : porter une politique adaptée aux petites villes*

L'APVF demande la mise en place d'une politique du logement adaptée aux petites villes. Beaucoup de petites villes connaissent des vacances de logements dans leur centre-ville ainsi qu'une dégradation et une paupérisation de leur centre ancien. **Il convient de mettre en œuvre une politique beaucoup plus ambitieuse qui s'attaque fortement à l'habitat indigne et qui mobilise les outils fiscaux et financiers pour rendre la réhabilitation plus attractive.**

Dans cette optique, l'APVF demande l'extension du périmètre d'action de l'ANRU au-delà des quartiers de politique de la ville et recommande une sécurisation de la trésorerie des petits bailleurs sociaux.

*Zéro artificialisation nette : donner les moyens aux Maires de « construire la ville sur la ville »*

L'APVF réaffirme son soutien à une politique résolue et ambitieuse de sobriété foncière.

Néanmoins, l'APVF alerte sur les incohérences et le caractère profondément inéquitable de la mise en œuvre opérationnelle. **Les Maires appellent donc urgemment à se donner davantage de temps pour définir les critères permettant de résorber une injustice qui affectera principalement les petites collectivités.**

En outre, les Maires des petites villes demandent que les solutions de portage immobilier, outil majeur pour le recyclage urbain, disposent des marges financières nécessaires à cet effet. De même, ils demandent la pérennisation du fonds friche qui doit être doté de ressources suffisantes pour supporter une extension du périmètre à l'ensemble des projets permettant de lutter contre l'artificialisation des sols.

## **Il y a donc urgence à refonder les relations financières entre l'Etat et les collectivités pour être à la hauteur de tous ces enjeux**

Les finances locales sont fragilisées par la crise sanitaire et durablement affectées par la crise énergétique. Dans le même temps, les enjeux de transition et les besoins en investissements sont immenses. Or, de nombreuses petites villes n'ont plus aucune marge de manœuvre financière autre qu'une augmentation massive de la fiscalité locale résiduelle ou une diminution de l'offre de services publics.

Les mesures prises ces derniers mois, pour mutualiser l'impact de la crise et pour neutraliser la baisse des recettes tarifaires, et plus récemment l'enveloppe de 430 millions d'euros prévue dans le projet de loi de finances rectificatif pour compenser les dépenses énergétiques, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et d'une manière générale l'inflation, pour nécessaires qu'elles soient, ne sauraient être suffisantes, car elles ne concernent qu'un nombre restreint de petites villes.

L'APVF souligne par ailleurs l'importance d'accroître la transparence et faciliter l'accès aux fonds structurels européens pour la programmation 2022-2027.

Pour soutenir l'investissement dans l'ensemble des petites villes et maintenir les services publics dans l'ensemble des petites villes, l'APVF propose une série de mesures dont les principales pourraient être intégrées dans la prochaine loi de finances et loi de programmation.

Les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales ne peuvent plus se résumer simplement à des engagements de réduction de la dépense locale et à des ratios comptables à l'instar des contrats de Cahors. Les collectivités ont largement payé leur tribut. **Le contrat de confiance entre l'Etat et les collectivités, attendu par l'APVF, doit reposer sur des moyens suffisants pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain**

Dans cette optique, l'APVF demande **l'indexation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation**. En l'état actuel, les dotations de l'Etat n'étant pas indexées sur la hausse des prix, les collectivités perdent mécaniquement des ressources financières.

De surcroît, l'APVF est fermement opposée à la suppression de la CVAE, qui nuirait inévitablement à l'attractivité économique des territoires et à l'autonomie financière des collectivités territoriales, en détruisant le lien fiscal entre les entreprises et les territoires.

Enfin, l'APVF s'inquiète de l'essoufflement du soutien de l'Etat à l'investissement local. D'une part, les crédits alloués dans ce cadre s'amenuisent chaque année malgré les apparences et d'autre part, les petites villes rencontrent toujours autant de difficulté à en capter les fruits. Au-delà de la **pérennisation de l'enveloppe de DSIL exceptionnelle**, l'APVF réitère sa demande d'une **plus grande liberté d'emploi des dotations d'investissement** conformément au principe de libre administration des collectivités territoriales.

\*\*\*

Enfin, en conclusion de cette résolution, **les Maires des petites villes renouvellent leur entière solidarité envers leurs collègues récemment victimes de violences physiques ou verbales**. Trop de plaintes restent à ce jour sans réponse. L'APVF demande à nouveau que soit ordonné aux procureurs d'ouvrir une enquête immédiate et systématique lorsque des Maires portent plainte dans le cadre de leur fonction, avec une application rigoureuse des peines encourues.

\*\*\*

A l'issue de ces XXIV<sup>e</sup> Assises, pour lesquelles l'APVF regrette l'absence, pour la première fois depuis quatre ans, de la Première Ministre, les élus des petites villes partagent la conviction qu'il existe réellement un désir de petites villes. **Pour que ce désir ne se transforme par en mirage, et pour éviter que nos concitoyens subissent un « Blackout territorial », il est désormais urgent de prendre à bras le corps les priorités présentées dans cette résolution**. Une très large part de l'avenir de notre pays, politiquement, économiquement et démographiquement, se joue dans nos territoires. Les Maires des petites villes souhaitent que le gouvernement en prenne conscience et passe aux actes.